

# FLASH INFOS

## Roquesérière

BULLETIN MUNICIPAL N°170

Avril 2014

### Sommaire

Le mot du maire  
L'école  
La vie associative et culturelle  
Le budget 2014  
La vie sociale  
Le Plan Local d'Urbanisme  
Le projet de construction de l'atelier municipal

Jeudi 8 mai

Victoire de 1945

Mardi 13 mai

Réunion du CCAS

Mercredi 14 mai

20h Conseil municipal

Dimanche 25 mai

Elections européennes

Samedi 14 juin

9h30 à l'annexe : permanence d'André Laur .

Mercredi 18 juin

Appel du Général de Gaulle



### Informations pratiques

Mairie: <http://www.mairie-roqueseriere.fr/>

Lundi et Jeudi :

9h30 à 12h & 16 h à 19h3

Tel 05 61 84 22 22

Mel :

roqueseriere.mairie@wanadoo.fr

Ecole : 05 61 84 34 66

ALAE : 05 61 48 76 58

Permanence RAM :

0562792687

Le mercredi 9h/12h

Le jeudi 13h30/17h30

Dim : 9h/12h & 13h/17h30

Déchetterie de Garidech

Lun,merc,ven,sam 9h/12h & 14h/18h

### Le mot du maire

Chers concitoyens,

Le premier mois de notre mandat a été consacré à la mise en place de notre équipe et à la prise de connaissance des principaux dossiers : l'école, l'atelier municipal, le projet de lotissement et d'assainissement collectif, le Plan Local d'Urbanisme (PLU), et la préparation du budget 2014. Un départ très studieux et des élus très occupés!



Cette campagne électorale a été un moment de confrontation sur des orientations différentes quant à l'avenir de

notre commune. Vous avez marqué nettement votre préférence pour les orientations et le programme portés par notre équipe, nous tâcherons de mériter votre confiance.

Je souhaite que le débat démocratique puisse se poursuivre, sur chacun de nos dossiers majeurs, tout au long de ce mandat, dans le cadre de commissions municipales ouvertes. Vous serez invités à y participer. N'hésitez pas à faire savoir à l'un de vos élus votre intérêt à suivre plus particulièrement l'un ou l'autre des projets qui font notre actualité. Poussez la porte de la maison commune, venez donner votre point de vue, nous en avons besoin.

Pour la conduite des affaires communales, j'ai attribué les délégations suivantes :

A Jean- Louis Genève : l'urbanisme et l'assainissement

A Brigitte Brunetta : les finances et les ressources humaines

A Martine Cagnet : l'école et la vie associative

A Daniel Toulon : la gestion du patrimoine communal et la voirie

A Jacques Massou : la gestion des espaces verts et du matériel technique

Je partage donc avec eux, dès à présent, la responsabilité de l'exécutif communal dans ces différents domaines.

Cordialement,

Jean-Claude Miquel

## La Commission enfance jeunesse

Martine Cognet, Brigitte Brunetta, Marie Gasa, Cynthia Payrastre, Jérôme Rocchi, Myriam Vié et Nathalie Zahnd

## La Commission Culture et Loisirs

Martine Cognet, Michel Cancel, Marie Gasa et Nathalie Zahnd.

## Agenda culture et loisirs



Samedi 17 mai à partir de 16 h : le Comité des Fêtes propose une

soirée pétanque, grillades et musique.

La marche des Pèlerins de Saint - Jacques:

**Jeudi 29 mai** : marche entre Gaillac et Rabastens

**Vendredi 30 mai** : marche entre Rabastens et Montastruc avec arrêt à Roquesérière vers 16 h, remise du tampon de la halte de Roquesérière et petit goûter

**Samedi 31 mai** : marche entre Montastruc et Toulouse

### Samedi 21 juin

Le CROL organise la journée de la nature et de la biodiversité : « Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches » et le Comité des Fêtes la « Fête de la musique ».

### Dimanche 22 juin à 17 h :

La chorale VOX POPULI donne une représentation au profit du C.C.A.S à l'église de Roquesérière.

**Vendredi 27 juin** : Kermesse des écoles



## A propos de l'école

Notre commune est, depuis 1992, en R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec la commune de Montpitol.

Notre école accueille les deux classes maternelles, l'école de Montpitol accueillant les trois classes élémentaires.

Pour la rentrée de septembre 2014, 107 enfants sont à ce jour inscrits. Toutes les classes sont de ce fait maintenues par l'Inspection académique et aucune ne fermera, sauf en cas de baisse des effectifs constatée le jour de la rentrée!

Un très grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées sans relâche pour le maintien de cette classe si longtemps menacée.

Il y a, aujourd'hui, du nouveau pour nos chers Petits : ils vont pouvoir apprendre très bientôt le travail de la terre et connaître la joie de voir pousser leurs légumes dans le jardinet mis à leur disposition par la commune tout près de leur école. Nous attendons avec impatience le fruit de leur première récolte!

Martine et Brigitte

## La vie associative et culturelle

Le rôle de nos associations est primordial pour maintenir et développer notre lien social.

Nous soutiendrons tous les projets qui vont dans ce sens et espérons que dans les années à venir se développeront des idées communes intergénérationnelles.

Notre tissu associatif, c'est huit associations avec leurs présidents :



ACCA : Jacques Massou

APE : Myriam Vié

Les Petites Mains : Mireille Machillot

Le CROL : Jérôme Petit

Le Comité des Fêtes : Gilles Raimbault

Le Club Vitalité : Gisèle Lamouroux

Les Amyglottes : Gilles Lassaigne

CADRE : Bruno Caillebotte.

L'UNC organise les cérémonies commémoratives pour entretenir le devoir de mémoire. Sa section cantonale, regroupant les communes de Roquesérière, Azas et Montpitol, présidée par Roger Suzanna, travaille avec chaque municipalité sur un projet commun pour la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre 14-18.

Notre bibliothèque municipale est animée par Isabelle Gaymard, Pina Schietecatte, Yolande Zamora et Alain Manassian .

Horaires d'ouverture : Mardi de 16h30 à 18h30 et Jeudi de 18h30 à 19h30.

Martine Cognet

## La Commission Communale des Impôts Directs

### ...Nous avons besoin de vous... !

Lors de chaque renouvellement des conseils municipaux, doit être constituée une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs dont le rôle pour l'essentiel est de se prononcer sur la valeur locative des locaux dont la liste nous est fournie par les services fiscaux. Pour mémoire, ces valeurs locatives cadastrales servent de base pour le calcul des trois taxes directes perçues par la Commune. Cette commission, dont les 12 membres (6 titulaires et 6 suppléants) sont désignés par le directeur des services fiscaux du département, se réunit un fois par an. Nous devons donc avant la fin du mois de mai 2014, proposer 24 noms (le double des personnes retenues) aux services fiscaux: à ce jour 8 personnes ont accepté de participer (éventuellement) à cette commission. Nous demandons à toutes les personnes qui veulent que l'imposition soit la plus justement établie et répartie de se manifester auprès des services de la mairie.

#### *Nota Bene:*

*Il n'est là aucunement question de délation mais uniquement de justice devant l'impôt.*

### Le C. C. A. S

Organisme social local, proche des habitants, le CCAS est chargé d'animer une action générale de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées concernées



## A propos de notre budget

Le budget 2014 que nous avons voté le 22/04/2014, reprend les résultats comptables excédentaires de la Commune arrêtés au 31/12/2013 :

En fonctionnement de 212 407.23 € et en investissement de 1 207.89 €.

Notre budget a ainsi été équilibré, en dépenses comme en recettes, en fonctionnement comme en investissement comme suit:

- Fonctionnement : 566 782 €
- Investissement : 279 732 €

Quelques précisions : Le montant des dotations qui nous sont accordées cette année n'a pas, dans son ensemble, baissé. Le taux des taxes directes, taxe d'habitation et taxe sur le foncier bâti, a quant à lui augmenté du seul coût de la vie c'est-à-dire de 1 %, ce qui représente une somme de 1703 € répartie sur l'ensemble des contribuables. La taxe sur le foncier non bâti quant à elle n'évolue pas. Cette hausse, au delà du produit supplémentaire qui va nous permettre de financer nos projets, va surtout nous permettre de conserver le bénéfice d'une autre dotation dont le montant s'élève à 13 684€.

En investissement, nous avons inscrit des crédits sur de nouvelles opérations telles que l'acquisition de mobilier (panneaux,...), la démolition du hangar situé sur le terrain dit de Noélie, l'aménagement de la mairie et surtout la construction du nouvel atelier municipal pour un coût de 180000 €.

Ce budget, dont les reports de crédits nous permettent d'augmenter le volume, reste un budget «sincère et véritable», comme l'exige la loi mais surtout comme nous nous sommes engagés à le faire durant tout notre mandat.

Brigitte Brunetta

## La vie sociale

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) a tenu sa réunion d'installation le 22 avril.

Voici sa composition :

**Président:** Jean-Claude Miquel

**Membres du Conseil Municipal :** Michel Cancel, Myriam Vié, Nathalie Zahnd, Marie Gasa, Martine Cognet, Brigitte Brunetta.

**Membres extérieurs au Conseil Municipal :** Robert Cayrou, Muriel Villa, Marie-Claude Molinier, Eve Collas, Catherine Castet, Annie Vidal.

Il a procédé au vote de son budget et réfléchit dès à présent aux projets d'action sociale qui seront présentés lors de sa prochaine réunion le 13 mai 2014.

## La Commission Urbanisme

Jean-Louis Genève, Cynthia Payrastra,  
Jérôme Rocchi,  
Grégory Schott, Grégory Ségur  
et Myriam Vié.

## La Commission Assainissement

Jean-Louis Genève, Michel Cancel,  
Cédric Dereux, Grégory Schott  
et Grégory Ségur.

## La Commission Voirie

Daniel Toulon, Cédric Dereux Jacques  
Massou, Jérôme Rochi, Grégory Schott  
et Grégory Ségur.

## La Commission Bâtiment

Daniel Toulon, Brigitte Brunetta,  
Michel Cancel, Cédric Dereux, Jacques  
Massou, Jérôme Rocchi  
et Grégory Ségur

## Le calendrier du projet ATELIER



**Mai / juin :** choix de l'architecte,  
établissement du projet

**De juillet à septembre :** Consultation  
des entreprises et établissement du  
marché

**Octobre 2014 / Février 2015 :**  
Réalisation des travaux



## A propos de notre PLU

Trois événements nous obligent à modifier encore une fois notre Plan Local d'Urbanisme :

La construction du nouvel atelier municipal, le lotissement et la loi Alur.

- L'atelier : nous voulons l'implanter dans la zone réservée pour le cimetière. Il faut donc modifier la destination de cet emplacement.
- Le lotissement : des modifications mineures permettront l'avancement du projet.
- La loi Alur (publiée au début de cette année) : elle entraînera une augmentation non maîtrisée des constructions le long des routes et dans les hameaux si nous ne modifions pas notre PLU.

Jean-Louis Genève



## A propos du nouvel atelier municipal

Le nouvel atelier municipal, c'est parti !

D'une surface de 200 m<sup>2</sup> et avec une enveloppe budgétaire de 150 000 € il sera implanté en bordure du parking du nouveau cimetière.

Nous commençons la phase de consultation pour retenir un architecte avec l'aide du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) dépendant du Conseil Général. Nous ferons le choix du mieux-disant.

La structure du bâtiment doit privilégier et associer la technique de construction de murs maçonnés à l'ancienne et une structure métallique.

Nous avons comme objectif de pouvoir le mettre en service au début de l'année 2015, pour pouvoir rendre disponible l'espace nécessaire à l'agrandissement du groupe scolaire pour les activités périscolaires.

Daniel Toulon

## Information générale

**Les comptes rendus des conseils municipaux des 29 mars, 04 avril et 22 avril 2014, sont affichés en mairie et disponibles sur le site de la commune.**